



PREVENTION

Les hépatites virales

Mis en ligne le **lundi 20 mai 2019**

Avant votre mutation Outre-mer, sensibilisez-vous aux risques d'hépatites virales.



L'hépatite est une inflammation du foie. Elle peut être causée par un virus, mais elle est aussi parfois due à l'alcoolisme, à l'intoxication par un médicament ou encore par un produit chimique.

Pour les hépatites A et B, la vaccination constitue le meilleur moyen de protection.

Pour les autres hépatites C, D et E, seul le dépistage indiquera si vous êtes porteur du virus.

Signes cliniques

L'hépatite aiguë a une clinique parlante, c'est une **jaunisse avec fatigue, nausées, douleurs abdominales, ictère et urines foncées**. Mais ce stade n'est pas systématique et peut passer inaperçu.

Les modes de transmission

Les hépatites A et E

Elles sont provoquées par l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés (transmission oro-fécale). Elles n'entraînent pas de maladies chroniques et sont rarement mortelles sauf en cas d'hépatite « fulminante ».

Les hépatites B, C et D

► L'hépatite B

Trois millions de personnes ont été en contact avec le virus, 300 000 individus ont une hépatite B chronique et 1 000 décès lui sont imputables chaque année en France. La phase aiguë est souvent asymptomatique et passe en phase chronique une fois sur 10, ce qui peut aboutir à une cirrhose et à un cancer du foie.

► L'hépatite C

Chaque année 4 000 nouveaux cas sont diagnostiqués, 400 000 personnes sont porteuses d'hépatite C. Le caractère dangereux vient du fait que l'évolution de cette hépatite est silencieuse et que 8 cas sur 10 évoluent en forme chronique, peu symptomatique.

► L'hépatite D

Elle est toujours associée à l'hépatite B. Se faire vacciner contre l'hépatite B protège des méfaits de la confection avec l'hépatite D.

► Pour ces trois hépatites, les modes de transmission sont :

- > les transfusions de sang ou actes médicaux invasifs avec du matériel contaminé en France avant 1992 et actuellement dans certains pays
- > les rapports sexuels non protégés
- > les tatouages et piercing avec du matériel souillé
- > la toxicomanie intraveineuse avec du matériel souillé
- > la transmission de la mère infectée à l'enfant lors de la grossesse, de l'accouchement ou de l'allaitement

Dans un faible nombre de cas d'hépatites B et C, on ne retrouve pas le contact infectant.

Avant de partir

Avant de partir à l'étranger (séjour ou mission Outre-Mer), il est essentiel de vérifier votre couverture vaccinale et celle de votre famille, vis-à-vis des hépatites virales, certains pays constituant des zones de forte endémie.

Des règles élémentaires d'hygiène doivent être prises pour éviter la contamination par les virus des hépatites A et E (lavage des mains et des aliments, contrôle des boissons...). Et un comportement responsable (préservatif à chaque rapport à risque, être vigilant sur les règles d'hygiène lors de tatouage...) pour éviter les contaminations par les virus des hépatites B et C.

Enfin, vous devez vous faire dépister si vous pensez avoir été exposé à un risque d'infection par un virus hépatique. Le dépistage de l'hépatite C par exemple permet un traitement efficace et une guérison de plus en plus fréquente.

Parlez-en avec votre médecin.

EN SAVOIR PLUS

- [Les fiches-infos sur le site de l'Institut Pasteur](#) ↗